

Informations pratiques

Participer aux activités Adultes / Familles

Ces informations concernent les ateliers adultes, les actions parentalité et les sorties familles. Les modalités particulières sont précisées au moment de chaque inscription.

Public concerné

- Adultes, parents, grands-parents et familles du territoire.
- Certaines actions sont ouvertes à tous ; d'autres peuvent être limitées à un nombre de places ou à une tranche d'âge.

Inscriptions

- Inscription auprès de la référente du secteur ou à l'accueil du Centre Social.
- Pour les sorties, une fiche d'inscription peut être demandée pour chaque foyer.
- La place n'est garantie qu'après confirmation du Centre Social.

Horaires et rendez-vous

- Arriver quelques minutes avant l'heure annoncée.
- Pour les déplacements, l'horaire de départ doit être respecté afin de ne pas retarder le groupe.
- Le lieu de rendez-vous et l'heure de retour sont indiqués pour chaque activité.

Transport en minibus

- Le transport peut être proposé selon l'activité, le nombre de places et la disponibilité du véhicule.
- Les places sont attribuées après confirmation. Les enfants utilisent les dispositifs de retenue adaptés à leur âge lorsque cela est nécessaire.
- Les participants peuvent également rejoindre le lieu par leurs propres moyens lorsque cela est prévu.

Tarifs et règlement

- Une participation peut être demandée selon l'activité ou la sortie.
- Le montant, le mode de règlement et la date limite sont annoncés avant l'inscription définitive.
- En cas de difficulté, contacter la référente avant la date limite.

Santé, alimentation et accessibilité

- Signaler toute allergie, régime alimentaire, difficulté de mobilité ou besoin d'accompagnement.
- Chaque participant doit prévoir ses traitements personnels et les documents nécessaires.
- Le Centre Social étudie les possibilités d'adaptation avec la famille.

Annulation et absence

- Prévenir dès que possible en cas d'empêchement.
- Une activité peut être modifiée ou annulée en cas de météo défavorable, de nombre insuffisant de participants ou de contrainte indépendante du Centre Social.

- Les conditions de remboursement éventuel sont précisées lors de l'inscription.

À prévoir

- Une tenue adaptée, de l'eau et, selon l'activité, un repas ou un goûter.
- Les affaires personnelles restent sous la responsabilité de leur propriétaire.
- Pour une sortie avec enfant, prévoir les besoins spécifiques de l'enfant pour toute la durée du déplacement.

Contact du secteur

Alexandra Lieger

Référente du secteur Adultes / Familles

03 54 40 67 84 - jerichofamilles@gmail.com